

# Le petit Larouche

## *sur la Colline*

### L'ABC de la vie d'une députée

À l'arrêt depuis le 20 juin dernier pour la période estivale, les travaux de la Chambre à Ottawa reprendront le 15 septembre. Voici un rappel de la fin de la session dernière.

Notre projet de loi sur la gestion de l'offre, déposé en mai dernier, a été adopté ! Cela représente un gain important pour les producteurs, qui demandaient cette protection, mais aussi pour les consommateurs. Nous devrons maintenant nous assurer que le gouvernement respectera cette décision des élus.

Dans le cadre d'une journée d'opposition du Bloc Québécois, au sujet de la redevance fédérale sur les combustibles, j'ai eu l'occasion d'exprimer notre demande que le gouvernement libéral verse sans condition au Québec une indemnité équivalente à sa contribution de 3,7 milliards \$, indemnité estimée à 814 millions \$. Cette somme nous est due à la suite de la décision du nouveau premier ministre d'abolir cette redevance, alors que le Québec n'était pas inclus dans ce système canadien. Cette compensation pourrait notamment servir à des projets de transitions écologiques.

Lors d'une première rencontre avec la secrétaire d'état pour les aînés, je lui ai rappelé l'importance de ramener le projet de loi pour augmenter le montant de la sécurité de la vieillesse. Je lui ai également démontré l'importance de pérenniser et de bonifier le programme Nouveaux horizons pour les aînés, lequel vise à briser l'isolement des aînés en finançant des projets d'organismes.

Lors d'une rencontre avec la ministre des Femmes, nous avons notamment parlé de l'importance de légitérer pour criminaliser le contrôle coercitif. J'ai aussi abordé la question des maisons d'hébergement en soulignant l'importance de verser les sommes promises et très attendues pour ces projets de logements, si importants pour la sécurité des femmes.

Lors d'une période de questions, la lecture d'un article 31 m'a permis de souligner les 90 ans de La Voix de l'Est. L'occasion était parfaite pour rappeler l'importance de mieux soutenir les médias locaux. C'est une question cruciale pour la démocratie.

Mon rôle de co-présidente du comité permanent de la Condition féminine ayant été renouvelé, je me suis empressée de déposer trois motions en avis visant principalement à s'attaquer aux violences envers les femmes, notamment en nous penchant sur la hausse du masculinisme et du harcèlement dans les rues. Le calendrier sera cependant déterminé lors de notre première rencontre à la reprise des travaux.

Nous aurons bientôt une meilleure idée de la direction que prendra ce gouvernement, encore nouveau.

## ANDRÉANNE LAROUCHE

### Votre députée de Shefford



400, rue Principale, bureau 101  
Granby (Québec) J2G 2W6

andreanne.larouche@parl.gc.ca

(450) 378-3221  
Sans frais : 1-866-929-0939

andreannelarouche.ca

/votredeputeedeShefford

